

La Côte-Saint-André

Bulletin d'informations - n° 5 - Été 2009



sommaire

| | |
|---|-------|
| Festival Berlioz | p 2 |
| L'éditorial | p 3 |
| Les réalisations de la commune | p 4-5 |
| Urbanisme | p 6-7 |
| Le Centre Communal d'Action Sociale | p 8 |
| Flash jeunesse | p 9 |
| Tribune libre | p 10 |
| État civil – Bloc notes | p 11 |
| Agenda | p 12 |

Festival Berlioz 2009

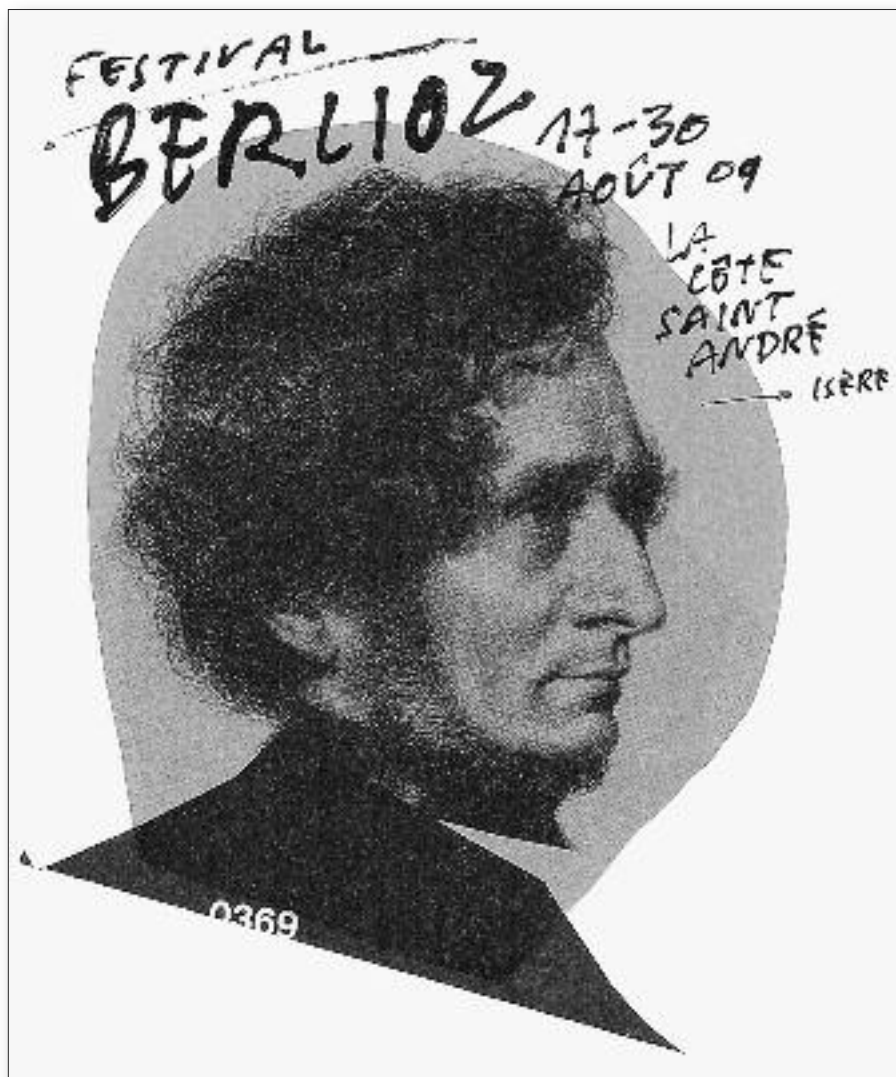
Près de 50 événements se succéderont du 17 au 30 août lors de ce festival. Ce seront deux semaines dédiées à Berlioz à travers des spectacles qui ont la vocation de mettre l'art et la culture à portée de chacun de nous et de toucher toutes les Côtoises et tous les Côtois quelle que soit leur sensibilité artistique...

L'édition 2009 constitue un nouveau tournant dans l'évolution du Festival Berlioz.

En effet, pour la première fois, un tarif réduit a été mis en place pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes handicapées. Les concerts au château seront à 15€, ceux de l'Église à 8€ et le « Pass Bienvenue » pour les trois premiers concerts à 24€.

Si l'intégralité des grands concerts sera donnée sous le chapiteau dressé dans la cour du château, de nombreux autres événements seront accessibles à tous puisque gratuits:

- Le concert déambulation du mardi 18 entre la place Saint-André et la Halle,
- Le concert de l'Ensemble à vent de l'Isère sous la Halle le mardi 25,
- Le concert de l'Ensemble à vent de l'Isère et de la Société Philharmonique de La Côte sous la Halle le samedi 29,
- Chaque fin d'après-midi de la première semaine (à 19 heures le mardi, mercredi, jeudi et samedi dans le jardin de la maison natale de Berlioz), un spectacle



« Sous le balcon d'Hector » avec voix, trompette marine et serpent (ancêtre du tuba),

- De même, chaque fin d'après-midi de la deuxième semaine, « Sous le balcon d'Hector » sera consacré à la mandoline,
- « After in the courtyard », concert de musique irlandaise le mercredi 26 août à 23 heures après le grand concert dans la cour du château.

Quatre conférences et lectures seront données au Musée Berlioz en collaboration avec la bibliothèque municipale.

Autre événement accessible au plus grand nombre: la projection du film de Christian-Jaque « La Symphonie Fantastique » (1942) au Château Louis XI pour un tarif

unique de 5€.

Parallèlement, le Festival prend une nouvelle dimension nationale et internationale grâce à de nouveaux partenaires, notamment des médias français (télévision et presse écrite) et étrangers, ce qui contribue au rayonnement de notre ville bien au-delà de notre secteur...

Nous invitons donc les Côtoises et les Côtois à aller à la rencontre de notre illustre musicien.

Pour tous renseignements, informations sur le programme, n'hésitez pas à vous rendre à la billetterie du Festival, Maison de l'Auditoire, 38, place de la Halle Tél. 04 74 20 20 79 ou allez sur internet:

www.festivalberlioz.com

Nous voici arrivés aux portes de l'été.

La période qui s'achève a été marquée au niveau international et national par l'installation d'une crise économique et financière très importante. Très vite, les conséquences au niveau social se sont fait sentir et si notre région reste encore modérément touchée par les effets qu'elle engendre, nous n'en sommes pas pour autant épargnés. En effet, nous avons été amenés à nous mobiliser autour des salariés de Schaeffler de Saint Siméon qui ont vu leur usine fermer. Comment ne pas partager la détresse de ces salariés qui se trouvent aujourd'hui dans la situation de trouver un autre emploi ? Comment ignorer les conséquences sur leurs familles ? Comment amortir les conséquences sur nos territoires ? Tout cela nous oblige, nous élus de proximité à nous positionner, réfléchir sur la pertinence de nos choix et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.



C'est pourquoi nous avons voulu une Mairie et des services proches de la population, en particulier un CCAS qui joue pleinement son rôle. Sachez pour chacun d'entre vous, et particulièrement celles et ceux qui ne partent pas ou peu en vacances, en juillet, le Centre Social est ouvert. C'est un lieu de rencontres et d'animations pour tous, jeunes et moins jeunes, familles... à travers de nombreuses activités de plus en plus diversifiées.

L'été c'est aussi le moment de tisser, resserrer les liens sociaux. L'occasion en sera donnée lors des nombreuses fêtes ou manifestations qui se dérouleront sur notre territoire, prouvant une fois de plus le dynamisme de nos associations et la volonté des bénévoles qui s'y impliquent. Et la Mairie joue pleinement son rôle d'organisateur ou d'accompagnateur pour tous les événements festifs qui créent le lien et le plaisir.

La Braderie et Nature en Bièvre début juillet, le 14 juillet, les peintres dans la ville, le passage du Tour de France le 24 juillet, le marché forain, le grand prix bouliste, le marché artisanal création et gourmandises, sont autant d'événements qui ponctueront votre vie à La Côte-Saint-André cet été. Ajoutons que vous pouvez aller à la rencontre du peintre Jongkind au Musée Berlioz jusqu'au 31 décembre à travers une exposition exceptionnelle de plus de cent œuvres de l'artiste. Et n'oublions pas le Festival Berlioz du 17 août au 30 août dont la programmation s'étoffe encore cette année et dont la nouvelle politique tarifaire va permettre à chacun de vous de mieux connaître notre illustre compositeur à l'occasion de nombreux spectacles gratuits ou à prix très abordables.

Le maire, Jacky Laverdure

Ca bouge au CME!

Les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants ont poursuivi leur réflexion sur la ville. Au cours des réunions précédentes, ils avaient défini des thèmes comme : l'amélioration de la ville, l'amélioration de la sécurité, la lutte contre l'incivisme, l'environnement des écoles...

Voici venu le temps des premières réalisations : afin d'améliorer notre commune, ils ont souhaité qu'elle soit plus animée. Pour cela, ils ont organisé des stands lors des fêtes des écoles (le 12 juin pour St François et le 28 juin pour André Malraux et Marcel Pagnol). Ils ont ainsi proposé de la peinture sur tissu et des courses en sac.

Pour élargir leur action à l'ensemble de la commune, ils ont organisé, avec l'aide de leur animatrice et des élus de la commission scolaire, un karaoké sous les halles lors de la fête de la musique, le 20 juin. Le public n'a pas hésité à encourager les chanteurs amateurs et a passé un bon moment grâce à l'investissement de nos jeunes élus !



L'adjoint aux affaires scolaires et à la jeunesse
Christophe VIGNON



Les réalisations de la commune

Fleurissement

En 2008, lors des concours départemental (Conseil Général) et régional Région Rhône-Alpes, notre ville a gardé sa « fleur ». Cette année, dans un souci budgétaire, d'embellissement et de développement durable, notre cité gardera ses couleurs avec des plantations de vivaces sur les différents massifs dans la ville.

Déclassement de voirie

Après deux réunions publiques avec les habitants, les riverains et les agriculteurs, le déclassement de certaines voiries est soumis à une enquête publique. À l'issue de celle-ci, la signalétique, les plateformes seront programmées pour assurer une meilleure sécurité sur les axes dans la plaine. L'information sera transmise aux différents éditeurs de GPS afin que ces axes soient retirés des itinéraires.

Fauchage raisonné

En vigueur sur la région Rhône Alpes, notre ville participe à ce nouveau programme. Protection de la micro faune et flore, lutte contre les espèces végétales « indésirables » (ambrosie), des coupes moins fréquentes seront effectuées tout en gardant une couverture végétale suffisante dès cette année le long de la voirie communale.

Trottoirs

Débutée en 2008, la réfection des trottoirs par les services techniques de la ville se poursuit afin d'assurer l'accessibilité des trottoirs, la sécurité des piétons, le déplacement des poussettes..., favoriser la rencontre et la convivialité. Cette année, après une phase de test, la création d'un véritable cheminement piétonnier sera réalisée par une entreprise rue Saint-André, de la rue de la République jusqu'à la place Saint-André. La petite place au carrefour de la rue Saint-Paul sera aménagée avec une mise en valeur de la fontaine et avec un éclairage public pour un meilleur cadre de vie.





Programme de voirie

Le nouveau marché de trois ans vient d'être contracté par appel d'offres et validé en Conseil Municipal. Parmi les trois offres reçues, c'est l'entreprise Gachet qui a été retenue par les commissions concernées. Notons pour cette année, que le chemin du Pré de la Chère sera refait vu qu'il a été fortement endommagé par les travaux d'implantation de la caserne des pompiers. Un cheminement piétonnier et de l'éclairage public seront réalisés.

Chemin de Baune

Les intempéries de septembre 2008 n'ont pas épargné notre commune. Ce chemin effondré sera remis en état dans les prochains jours par l'entreprise Guillaud de Saint Jean de Bournay pour un coût de 41 214 € TTC. Une subvention pour « fortes intempéries » sera versée par le Conseil Général.



Salle de danse de la MJC



Les élèves du lycée d'enseignement professionnel furent à l'honneur ce 28 mai 2009. Après la réfection en 2008 de la salle Silvestre utilisée par les clubs de Bridge de Scrabble et Inter-Ages pour des cours d'anglais, ce fut la réfection de la salle de danse de la MJC qui a été le théâtre de leur expression singulière et artistique. Bravo pour leur magnifique réalisation. N'oublions pas les services techniques et des membres de la MJC pour la réalisation du plancher qui comblera d'aise nos futurs « petits rats d'opéra » et autres danseurs.

L'adjoint aux travaux et à l'environnement,
Dominique MASSON

Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)



L'arrêt cardiaque est responsable de près de 50 000 décès par an en France. Le taux de survie est estimé à seulement 2 à 3 % en France contre 20 à 50 % aux États-Unis ou dans les pays anglo-saxons où l'installation des défibrillateurs est généralisée.

Depuis le décret paru le 5 mai 2007, toute personne même non-médecin est habilitée à utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) pour sauver une vie. Défibriller n'est plus un acte médical, mais un acte citoyen.

Profitant de la commande groupée initiée par la communauté de communes, la Mairie de la Côte Saint André a fait l'achat de 3 défibrillateurs, installés dans les lieux suivants :

- A l'intérieur des vestiaires du Stade Rémy Jouffrey, à destination des sportifs.
- A l'intérieur du Centre Social Municipal, Espace des Alpes.
- A l'extérieur sur le petit parking au Château Louis XI, à disposition du public.

Une formation complémentaire sera mise en place cet automne.

L'adjointe au sport et à la vie associative
Martine CORREARD

Projet Urbain : état et perspective

Avec plus de 5 000 habitants, La Côte-Saint-André est devenue une petite ville à part entière, ville la plus importante de la plaine qui peut revendiquer sa place de capitale de la Bièvre. C'est un honneur et une responsabilité. Honneur car La Côte-Saint-André est une ville connue et qui mérite de l'être encore plus, responsabilité car nous devons assurer la qualité de la ville, qualité des immeubles et des maisons, qualité des monuments historiques, qualité des aménagements urbains et des services publics et privés offerts à la population et à nos visiteurs.

Conforter l'activité commerciale

La Côte-Saint-André est une exception dans notre département par la richesse de ses commerces et de ses services. Plus de 100 magasins en font un véritable pôle commercial, animé et attractif. Cela étant, l'offre n'est aujourd'hui plus suffisante pour répondre à l'attente des consommateurs.

Le défi que nous nous sommes proposé de relever est d'ouvrir un nouvel espace commercial à proximité immédiate du cœur de la ville. Les négociations pour ouvrir le nouveau supermarché Casino sur les terrains appartenant à la famille Normand avancent et nous devrions à l'automne pouvoir vous présenter les premiers projets. Nous nous sommes appuyés sur le Cabinet Épure pour

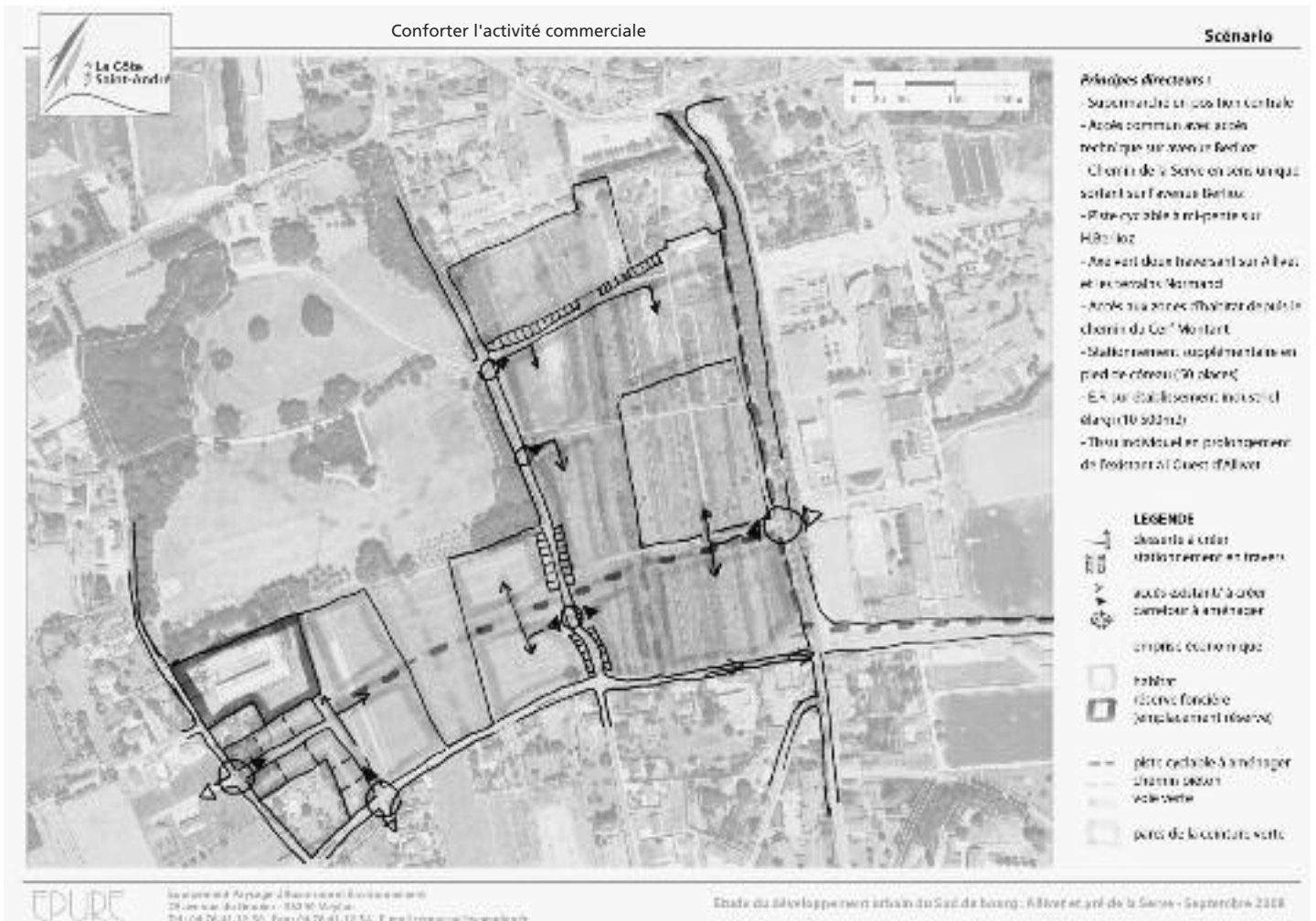
élaborer un plan d'ensemble des terrains Normand et de Sud Allivet afin de prévoir tout l'aménagement du site (qui fait près de 14 hectares au total) pour les 15 prochaines années. Ce projet est déterminant pour l'avenir de la Côte St André, tant du point de vue commercial que des conditions de vie des Côtôis.

La reconquête du centre ville

Elle passe par l'amélioration des aménagements urbains dont la ville a besoin. C'est ainsi que le programme de réfection des trottoirs engagé dès 2008 rue de la République va se poursuivre cette année et se compléter par un trottoir rue St André. Par ailleurs une placette confortable sera aménagée autour du bassin remis en eau pour être un lieu de repos. C'est également la volonté partagée avec les bars et restaurants de mettre en place des terrasses accueillantes pour profiter des beaux jours et rendre notre ville plus animée. C'est également la remise en place de la zone bleue qui affiche la volonté de partager la ville entre ses différents utilisateurs : habitants, clients, promeneurs.

Améliorer la qualité de la ville, l'ancienne caserne des pompiers

Les pompiers ont déménagé il y a quelques semaines laissant vide l'ancienne caserne comme cela était prévu depuis plusieurs mois. A cette occasion nous avons lancé



une réflexion d'une part sur l'avenir du carrefour rue Commandant Julhiet/Avenue Jongkind, et d'autre part un travail avec la communauté de communes pour envisager la construction d'un bâtiment à usage d'habitation et de bureaux à la place de la caserne qui sera détruite. La mise en valeur de ce secteur devrait permettre de revoir l'entrée de la ville, de faire baisser la vitesse des véhicules, d'améliorer la circulation des piétons et de créer quelques places de parking. Le projet sera présenté à la rentrée en réunion publique afin de recueillir l'avis des Côtis.

De nouvelles places de parking rue Tourtain

Le stationnement en centre ville restera difficile car la ville du moyen âge n'est pas prévue pour cela. La seule solution est de mettre en place à proximité des « poches de parkings ». Deux opérations sont prévues en 2009.

La ville est propriétaire d'une maison sans intérêt particulier et en très mauvais état rue Tourtain. La décision a été prise de la démolir cet été et d'aménager quelques places de parking à la place permettant d'améliorer sensiblement l'offre de stationnement à proximité du centre ville.

L'aménagement des Bains douches où seraient créées 30 places de parking payant avec abonnement à l'année pour ceux qui viennent travailler à la Côte St André. Ces 30 places libéreront autant de places pour les autres usagers, habitants ou clients.



Ferme de la Mure

Des passages verts pour les piétons

La taille de notre ville permet de se déplacer à pied sans trop de difficultés. Encore faut-il comme on l'a déjà vu qu'il y ait des trottoirs en bon état ou qu'il y ait des passages permettant de passer facilement d'un point à un autre. Aujourd'hui dans les projets de construction nous demandons aux promoteurs de céder à la ville (gratuitement) l'espace pour les piétons. C'est ainsi que nous avons demandé à Nexity un passage dans le parc Rocher qui permettra par la suite de passer du chemin du pré de la Chère à la D518; à la SARL GMM un passage de l'avenue Charles de Gaulle aux terrains de sports. Nous étudions la possibilité que le passage des écoliers soit poursuivi de la rue de la Halle vers le chemin de Martel dans le cadre du projet de rénovation des écoles. Enfin un long cheminement piétonnier est prévu dans le projet « Casino » pour relier la future zone commerciale au centre ville et au parc Allivet.

Mettre en valeur le patrimoine

Le service urbanisme de la ville réalise un inventaire des bâtiments en zone agricole qui présente des éléments intéressants du point de vue du patrimoine local. Ce patrimoine est fragile et mérite d'être préservé.

Ce repérage doit permettre une réhabilitation des bâtiments caractéristiques de la Côte St André tout en préservant l'activité agricole. L'identification des bâtiments est réalisée selon une grille de travail élaborée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Elle va permettre l'élaboration d'une fiche de renseignement en matière d'architecture, de matériaux, de desserte des réseaux, complétée par des planches photos. Cette analyse permettra d'établir des prescriptions afin que les bâtiments soient réaménagés tout en respectant la morphologie du bâti. Il s'agit là d'une démarche de mise en valeur du patrimoine Côtis et non d'une procédure de classement au titre d'une protection quelconque des bâtiments, ni d'autoriser des constructions en zone agricole.

Pierre EISLER, adjoint à l'urbanisme, au développement économique et commercial et au tourisme.

Actions auprès des personnes âgées

A l'occasion de la nomination de Monsieur José Hernandez à la direction de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, qui regroupe les établissements « L'Eden » et « Le Grand Cèdre », Jacky Laverdure, maire de LCSA et Président du CA de l'EH-PAD, Elisabeth Nicoud, 1re Adjointe chargée des Actions Sociales, et Véronique Libman, déléguée « Accessibilité, Dépendance, Handicap » ont invité le 6 mai les partenaires agissant auprès des personnes âgées sur La Côte-Saint-André à venir faire état de leur action :

- Association Sud Isère, qui installe des Téléalarmes. Il s'agit d'un dispositif composé d'un transmetteur raccordé sur une prise électrique et téléphonique de l'habitation de l'abonné, et d'un émetteur radio portatif (pendentif et bracelet); une simple pression sur l'émetteur permet d'être secouru. La Côte-Saint-André compte une quarantaine d'abonnés à la Téléalarme.
- L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) intervient auprès des familles, mais aussi auprès des personnes âgées. Elle emploie 6 Techniciennes en Intervention Sociale et Familiale, ex-travailleuses familiales. L'ADMR et l'ADPAH sont complémentaires.
- L'ADPAH (Aide à Domicile pour Personnes Âgées et Handicapées) intervient auprès des personnes âgées d'au moins 60 ans, 7 jours sur 7 ainsi que les jours fériés. 90 côtois environ ont recours à ce jour à l'ADPAH.
- Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), qui emploie des aides soignantes et une infirmière pour coordonner les soins, a accordé 12 places en 2008, dont 9 pour des Côtois.
- 1 Cabinet infirmier sur les 4 que compte la commune.
- La Ricandelle, à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, mène plusieurs actions: service de soins à domicile sur les cantons de Roybon et Saint-Étienne de St-Geoirs, domicile col-



- lectif qui accueille 23 résidents permanents et une dizaine en accueil de jour ou accueil temporaire, service de portage de repas qui recouvre 6 cantons, service d'écoute assuré par des bénévoles auprès des personnes âgées;
- France Alzheimer, association créée en 1985 dont l'objectif est de soutenir les aidants familiaux;
- Maison de l'Autonomie du Conseil Général à Beaufort;
- EHPAD de La Côte-Saint-André.

Tous les participants ont souligné l'intérêt de ce type de réunion; ils seront prochainement réunis à nouveau par le C.C.A.S. pour traiter des thèmes plus spécifiques.

L'adjointe aux actions sociales
et à l'insertion
Elisabeth NICLOUD

Flash jeunesse

• Des **Animations de quartier** destinées aux familles (enfants accompagnés par leurs parents) auront lieu en juillet, de 17h00 à 19h00, en partenariat avec la MJC:

Lundi 6 et mardi 7 - Cour du Château; Mercredi 8 et jeudi 9 - Parc d'Allivet; Vendredi 10 et mercredi 15 - Le Ponal; Jeudi 16 et vendredi 17 - Terrasses du Douaire.

• **Accueil Loisirs 3/13 ans**

- Tarif: au quotient familial
- Ouverture du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet compris;

- Un thème par semaine soit:

→ 1^{ère} semaine: Voyage à travers les âges;

→ 2^e semaine: le Moyen-Âge;

→ 3^e semaine: Des années soixante-dix à nos jours;

→ 4^e semaine: le Futur.

NOUVEAU

Pour les 6/11 ans, ouverture d'un **Accueil Loisirs à dominante sportive**, en partenariat avec l'École Municipale des Sports (modalités identiques à celles de l'Accueil Loisirs 3/13 ans).

Programme disponible au Centre Social, au C.C.A.S., à la Mairie.

Inscriptions au Centre Social (04 74 20 57 10).

• **Familles**

- La Conseillère ESF du Centre Social organise des sorties familiales, avec un tarif au quotient familial. Une sortie sera programmée en juillet (renseignements et inscriptions au Centre Social).

- Pour clore les vacances et marquer la rentrée, les enfants de 2 à 11 ans, accompagnés par leurs parents, sont attendus au Baptême à poney organisé par le Centre Social dimanche 6 septembre 2009 (parc Allivet).

FERMETURE AU PUBLIC DES EQUIPEMENTS DU C.C.A.S.

• Centre Social :
du lundi 3 août au vendredi 21 août compris.

• Service Multi-Accueil du Jeune Enfant :
du lundi 3 août au lundi 23 août compris.

Élisabeth Nicoud, adjointe aux Actions sociales et à l'Insertion peut vous recevoir certains samedis matin sur rendez-vous en appelant le 04 74 20 88 05.

Aide alimentaire cet été

Rappel : cette aide alimentaire est effectuée dans une volonté d'accompagnement des personnes ; pour ce faire, un contrat est passé entre la personne, son référent social et le C.C.A.S. ayant pour objet de préciser d'une part les démarches que la personne doit effectuer pour l'aider à sortir de ce dispositif, d'autre part permettre un suivi dans la proximité. Ci-dessous les dates des distributions de l'aide alimentaire du C.C.A.S. (adhérent à la Banque alimentaire de Sassenage).

| JUILLET | | AOÛT | |
|----------|-------------|----------|-------------|
| Matin | Après-midi | Matin | Après-midi |
| Jeudi 2 | Vendredi 3 | Jeudi 27 | Vendredi 28 |
| Jeudi 16 | Vendredi 17 | | |
| Jeudi 30 | Vendredi 31 | | |

En août, certaines associations procèdent à des distributions alimentaires.

L'action sociale en bref

• **Prévention**

Les personnes fragiles pouvant souffrir d'une éventuelle canicule durant l'été 2009 (personnes de plus de 60 ans inaptes au travail, de plus de 65 ans et/ou adultes handicapé) sont invitées à passer au C.C.A.S. afin que ce dernier recueille les renseignements les concernant qui permettront de les secourir, le cas échéant. En outre, la Municipalité invite toute personne ayant une personne fragile dans son entourage à s'en préoccuper si elle venait à ne plus se manifester.

• **RSA**

Le Revenu de Solidarité Active est une allocation qui remplace, depuis le 1er juin 2009, le RMI et/ou l'allocation Parent Isolé. Le RSA constitue un complément de revenu pour ceux qui ne travaillent pas et/ou un complément de revenu pour ceux qui travaillent mais ont des revenus modestes. Avant d'en faire la demande, tout bénéficiaire potentiel doit vérifier son éligibilité sur le site www.caf.fr (vous pouvez vous adresser au Centre Social pour effectuer cette démarche). Si vous êtes éligible, vous pourrez obtenir un rendez-vous en appelant la CAF de Vienne (Tél. 08 20 25 38 20), la Maison du Conseil Général à Beaufort (04 37 02 24 88) ou la MSA si vous êtes exploitant agricole.

• **Logement**

Les personnes recherchant un logement social peuvent s'adresser au C.C.A.S. afin de constituer un dossier de demande de logement qui sera enregistré au niveau départemental. Les bailleurs sociaux présents sur la commune (OPAC, PLURALIS, SOLLAR, ADIS, ACTIS) informent le C.C.A.S. de chaque vacance de logement; ainsi, le C.C.A.S. peut proposer des candidats locataires lors des commissions d'attribution, la décision finale revenant au bailleur.

• **Analyse des Besoins Sociaux**

La perception de leur commune a été esquissée par les Côtis, et complétée lors de la réunion publique du 5 février 2009; à partir de là, le groupe de travail a identifié 12 caractéristiques principales de la commune, dont ils ont essayé de clarifier l'origine et les causes. Enfin, des éléments de compréhension ont permis de proposer des hypothèses d'amélioration. Une manifestation présentant notamment la démarche et ses perspectives se déroulera à la Côte-St-André à l'automne 2009 à la salle des fêtes du Château.

Brèves

Bravo !

A l'occasion de la 13^e édition du salon de la gastronomie qui s'est déroulée à Saint-Jean de Bournay dernièrement, la chocolaterie a brillamment représenté La Côte-Saint-André en terminant deuxième de ce challenge culinaire !



Jardins Publics

La ville de La Côte compte 2 jardins publics, qui offrent aux résidents et visiteurs le plaisir de flâner; le jardin

de ville où l'on peut remarquer l'œuvre du sculpteur Drômois Jacques Clerc prêtée gracieusement à la ville depuis 2001 et le parc d'Allivet avec



ses jeux pour enfants et son plan d'eau d'agrément. Ces jardins vastes ou plus modestes mettent en valeur notre patrimoine et n'en restent pas moins des lieux de retrouvailles. Nous vous invitons à les (re)découvrir.

Samedi 8 août, l'Office de Tourisme organise un grand marché artisanal « Créations et gourmandises » sous la halle, de 10 heures à 19 h 30.

A cette occasion, le stationnement sera interdit sous la halle et tout autour à partir de vendredi soir et jusqu'au samedi 21 heures.

Les rues du Lion d'or et Bayard seront piétonnes au Nord de la rue de la République.

La rue Laval de Bressieux, la rue de la République et la rue de l'Hôtel de Ville à partir de la rue Centrale seront également piétonnes toute la journée.

Nous vous remercions de votre compréhension, et du respect de ces consignes pour la réussite de cette manifestation.

L'équipe de l'Office de Tourisme est à votre disposition pour toute précision au 04 74 20 61 43.

Tribune libre

Pas de miracle !

Malgré notre mobilisation et vos nombreux soutiens, le miracle n'a pas eu lieu. Vos impôts augmentent très fortement.

La valse des adjoints : un pas en avant, deux pas en arrière.

Après la démission de l'adjoint chargé du handicap, du conseiller municipal délégué au personnel, c'est autour de l'adjointe à la culture de laisser discrètement sa place.

On peut s'interroger sur ces démissions à la chaîne et leur non-remplacement. Inutilité des postes ? Volonté du Maire de tout centraliser, de tout maîtriser ?

FESTIVAL BERLIOZ 2009 : un programme exceptionnel

M. Messina, Directeur du Festival BERLIOZ, a présenté au conseil le programme 2009. Le Maire n'a fait aucune annonce sur les actions envisagées par la Ville autour du festival, sinon de reprendre à son compte les tarifs réduits instaurés par AIDA, structure financièrement indépendante de la ville.

Est-ce la démission de l'adjoint à la culture qui justifie l'absence de projet culturel estival ?

Les élus de la majorité ne peuvent pas

se contenter d'assister gratuitement aux concerts et cocktails.

École municipale de musique :

Et les hausses continuent !

Après s'être approprié les tarifs réduits du prochain festival, le maire fait voter une augmentation de 10 % des tarifs de l'école de musique.

De plus, la majorité a souhaité aider les usagers adultes qui pratiquent comme loisirs l'apprentissage de la musique. Ce sont des choix politiques électoralistes que nous ne partageons pas, donnant notre préférence à la jeunesse. Pendant ce temps-là, le problème de fond de l'école municipale de musique n'est pas réglé.

Pour l'année 2008/2009, le coût restant à la charge de la commune s'élève à 182 000 euros.

Contrairement aux promesses de campagne, aucune réflexion n'a été menée sur l'ouverture de cette structure à d'autres partenaires. Qu'a fait pendant 14 mois l'ex adjointe à la culture en dehors de trois commissions qui vous ont coûté 11 000 euros !

Comme le disait Mme Nicoud, M. Masson, Laverdure et Vignon, dans le bul-

letin municipal de décembre 2005 : « Apprendre la musique dans la cité de Berlioz devient un luxe ! »

Aujourd'hui c'est chose faite !

Célébration des mariages : une nouvelle règle discriminatoire

Le maire peut dans quelques cas exceptionnels, donner une délégation temporaire à un membre du conseil municipal pour célébrer un mariage. M. Laverdure avait ainsi pu célébrer lors du précédent mandat la cérémonie d'un couple d'amis.

Mais c'est un refus que viennent de recevoir des amis de M. Gullon, dont l'un a travaillé à ses côtés pendant presque 20 ans. Il est regrettable que la politique s'immisce dans ces moments particuliers, mais comme a conclu le conseiller municipal, M. Aziz, « M. Gullon, vous devez attendre les prochaines élections pour pouvoir célébrer des mariages »

Cela a le mérite d'être clair !

Nous restons à votre écoute au 06 89 84 32 00 et sur notre site www.la-cote-ensemble.fr.

Marielle Coup, Mireille Gilibert, Marie Thérèse Robert, Eric Germain Cara, Joël Gullon, Laurent Perino
LCE – LA COTE ENSEMBLE

La mairie à votre service



La mise en place du service des passeports biométriques, aménagé près du service accueil, a entraîné des modifications d'affectation de différents services

- Le service Scolaire – sport – vie associative a été installé au rez-de-chaussée de la mairie, et est accessible par le porche 2 rue de l'hôtel de Ville. Il est ouvert du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00

- Le service de la Police Municipale a été

17h00 à 19h00

- Mardi 1er septembre 2009: 14h00 à 18h00

- Mercredi 2 septembre 2009: 10h00 à 12h00

14h00 à 18h00

Pour les habitants des autres communes:

- Lundi 7 septembre 2009: 10h00 à 12h00 - 17h00 à 19h00

- Mardi 8 septembre 2009: 14h00 à 18h00

- Mercredi 9 septembre 2009: 10h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00.

transféré 2, place de la Halle, les heures d'ouverture restent inchangées: du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 11h00.

- L'École Municipale de Musique vous informe des dates d'inscriptions pour la prochaine rentrée:

Pour les habitants de La-Côte-Saint-André:

- Lundi 31 août 2009: 10h00 à 12h00

État civil

NAISSANCES*

| | |
|-----------------------------------|------------|
| JOUD Allissa Chantal Cécile | 20/02/2009 |
| PRIMAT Flavie | 23/02/2009 |
| NEFES Elif | 07/03/2009 |
| CALAKOVIC Ilsane | 12/03/2009 |
| VERDIER Joan Joël Alain | 14/03/2009 |
| BARON Matis Raymond | 19/03/2009 |
| ALVES DUARTE Lília | 26/03/2009 |
| ÇERIT Ismehan | 28/03/2009 |
| GOMES DE MEIRA Madisson Eliana | 03/04/2009 |
| MARTIN Mathéo Dominique Alexandre | 07/04/2009 |
| ARGENTO Rose Marie Madeleine | 07/04/2009 |
| AMORE Diego Boris | 14/04/2009 |
| DE JESUS Tiago | 16/04/2009 |
| BRET Alicia Olivia Céline | 18/04/2009 |
| HEURTEVENT Kyliane Marc Nicolas | 21/04/2009 |
| KADIMA Darlin Patrick | 26/04/2009 |
| ADAMCI Mevlüt | 04/05/2009 |
| LAMBERT Adèle Emma | 15/05/2009 |
| MAZZILLI Noah Pierre Patrick | 19/05/2009 |

MARIAGES*

| | |
|------------------------------------|------------|
| MAGGIONI Mathieu Jean-Claude | |
| & GONDRAN Jessica Aimée Mauricette | 21/03/2009 |
| MULLER David René Georges | |
| & TEIXEIRA Maria Sameira | 18/04/2009 |

DÉCÈS*

| | |
|---------------------------------|------------|
| FAUQUET Yvette Jacqueline Marie | |
| veuve AMIEUX | 11/03/2009 |
| GUILLARME René Jean Marie | 16/03/2009 |
| MARION Yvonne Marie Louise | 28/03/2009 |
| MARICHY Marie Irma | |
| veuve GUÉRIN | 31/03/2009 |
| CARA Eléonore | |
| veuve LONG | 11/04/2009 |
| ROBIN Marcel Léon Paul | 08/04/2009 |
| SATRE Marie-Jeanne | |
| veuve PAULIN | 16/04/2009 |
| REY Joseph Jean Augustin | 25/04/2009 |
| COLOMB Pauline Josephine | |
| veuve CHARRETON | 12/05/2009 |
| MIRALLES Antoine | 12/05/2009 |
| MALCHEAUX Evelyne Nicole Rosine | 13/05/2009 |
| DAUGY Odette Pierrette | |
| veuve QUENALT | 17/05/2009 |
| DE FILIPPI GIUSEPPE | 19/05/2009 |
| BOURJAILLAT Louis Albert | 22/05/2009 |
| MARMONNIER Simone Rose Josette | 22/05/2009 |
| BASSO Christiane | 22/05/2009 |
| BOIRON Renée Yvette Pierrette | |
| veuve BOULLU | 02/06/2009 |

*Informations diffusées en accord avec les familles concernées

Mairie de La Côte-Saint-André

2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 84
38261 La Côte-Saint-André CEDEX
0474205399

Lundi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30

Mardi 9 h - 12 h

Mercredi: 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 30

Jeudi 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption

Vendredi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30

Accueil / État Civil

0474205399

@: etatcivil.mairiecsa@orange.fr

Archives municipales

0474205399

@: archives.mairiecsa@orange.fr

Centre Communal d'Action Sociale

0474208805

@: ccas.mairiecsa@orange.fr.

Lundi au jeudi de 9h00 à 11h30

Secrétariat du Maire

0474208802

@: mairiecsa@orange.fr

Service comptabilité

0474205399

@: compta.mairiecsa@orange.fr.

Service scolaire

0474208808

@: scolaire.mairiecsa@orange.fr

Lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et jeudi de 8h30 à 12h00

Pôle Aménagement Urbain

0474203866

Urbanisme @:

amenagementurbain.mairiecsa@orange.fr

Services Techniques @:

direction.stcsa@orange.fr

Permanences: lundi et mardi de 13h30 à 16h30 et jeudi de 8h30 à 12h00

Police Municipale

0474208806

@: pm.mairiecsa@orange.fr

Lundi au vendredi de 11h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 11h00

Bibliothèque Municipale

0474203851

26, place de la Halle

38261 La Côte-Saint-André CEDEX

@: bm.mairiecsa@orange.fr

Centre Social Municipal

0474205710

Espaces des Alpes – 3, Avenue de Verdun

38261 La Côte-Saint-André CEDEX

@: centresocial.mairiecsa@wanadoo.fr

École Municipale de Musique

0474203121

Château Louis XI – 23, rue des Remparts

38261 La Côte-Saint-André CEDEX

@: ecoledemusique.mairiecsa@orange.fr

École Municipale des Sports

0474204685

40, rue de la Halle – Gymnase municipal

38261 La Côte-Saint-André CEDEX

@: ecoledessports.mairiecsa@orange.fr

Votre été à La Côte-Saint-André

Agenda

JUILLET

Samedi 04 – Dimanche 05
Festival Nature en Bièvre
Parc Allivet

Dimanche 05
Braderie Brocante
Halle médiévale – rues de la Ville

Mardi 14
FETE NATIONALE
Bal – Feu d'artifice
Parc Allivet

Vendredi 24
Tour de France 2009
19^e étape du Tour de France, Bourgoin-Jallieu - Aubenas, vendredi 24 juillet à partir de 12 h 00. Les coureurs passeront Avenue Jongkind – Rue des Cordiers – Rue Tourtain – Avenue Hector Berlioz.

Samedi 25 – dimanche 26 - Lundi 27
Grand Prix Bouliste
Boulodrome – Place Berlioz

AOUT

Samedi 08
Marché artisanal création et gourmandises
Halle médiévale et animations de rues

Samedi 15 août - Dimanche 06 septembre
Exposition amis du Festival Berlioz
Salle Jongkind – Salle J.B Davaux

Lundi 17 – Dimanche 30
FESTIVAL HECTOR BERLIOZ

SEPTEMBRE

Lundi 07 - Mardi 08
Atelier Inter-Age de la Bièvre,
Conférence :
«Voyage autour de Jean-Jacques Rousseau»
Salle Henry Gérard – Château Louis XI

Mercredi 16 au lundi 28 septembre
Exposition Jean-Paul GAUTIER
Salle Jongkind

Vendredi 18
Donneurs de sang
Salle Aile Nord : 17h00 – 20h00

Mardi 29
Atelier Inter-Age de la Bièvre,
Conférence :
«Une heure avec « Schubert » par Laurence Garcin
Salle Henry Gérard – Château Louis XI

OCTOBRE

Dimanche 04
Pucier amicale du personnel municipal
Cour du château

Vendredi 09 – Samedi 10 octobre
Fête du Livre
Château Louis XI

Samedi 17
Concert Sté Philharmonique
Salle des Fêtes

Lundi 19
Atelier Inter-Age de la Bièvre,
Visite commentée de l'Exposition Jongkind
Musée Berlioz

**Exposition exceptionnelle
Jongkind au Musée Berlioz du 21
juin au 31 décembre 2009**

Le musée Berlioz exposera près de 120 œuvres (huiles, aquarelles, dessins, eaux-fortes...) et des objets et documents ayant appartenu au peintre et liés à ses séjours dans notre région.

Bulletin d'informations n° 05
Directeur de la publication : Jacky Laverdure
Rédaction : Mairie de La Côte-Saint-André
Crédit photo : Mairie de La Côte-Saint-André
Mise en page : Agence Isa
Impression : Imprimerie Rochat
Tirage 2700 exemplaires – Dépôt légal en cours.